

## Réunion du 14 août 2014 mobilier/arbres Grande Rue GAP n°3

### Plan de travail :

- 1-Couleur aspect pots
- 2-Bancs
- Corbeilles à papiers
- 3-Barres à vélos
- 4-Arbres

Référents travaux aménagements : Michel Gautheron et André Oddon

Annie Morin - 1ère adjointe

Membres du GAP mobilier/arbres Grande Rue présents :

1. Janine RENARD
2. Lucien TEGHIL
3. Monique TEGHIL
4. Muriel MARTIN
5. Monique CHOMET-début de réunion obligée de s'absenter ensuite
6. Pierre CHOMET
7. Ida PIARD
8. Daisy JAQUET
9. Pierre JAQUET
10. Martine LAMANDE
11. Simone BERTO
12. Céline GAUTHERON
13. Mireille BANET
14. Ordia KRAZEM
15. Florent ROUGEMONT
16. Nicole SIGNORET
17. Hans VAN KOOTEN –présent en fin de réunion.

Cette réunion (GAP n°3 Mobilier/Arbres Grande Rue) a été organisée à la suite de 2 GAP (GAP n°1 et GAP n°2) sur le même thème et d'une réunion en mairie sur le choix des bancs. Son but était d'informer les personnes inscrites à ce GAP Mobilier/Arbres sur des éléments nouveaux et de préciser des choix.

### 1-Choix couleur et aspect des pots, choix après débat :

12 pots en polyéthylène rotomoulé, circulaires, couleur garantie 10 ans, ont été proposés par les participants du GAP n°2 :

8 unités de 83 cm de hauteur et 4 unités de 100 cm de hauteur, modèle Standart One ou Latina.

Rappel consultation en mairie et choix GAP n°2 : 31 avis dont 11 avis GAP n°2

Total rouge R 701 = 11 avis dont 4 participants GAP n°2

Total orange OR 278 (clair) ; choisi lors du GAP 2 = 3 dont 3 avis GAP n°2

Total orange OR 422 (moyen) = 8 avis dont 4 participants GAP n° 2

Total orange OR 925 (forcé) = 1 avis

**Cette dernière couleur OR 925 a été adoptée à une majorité de 11 votants lors de la réunion GAP n°3, sans panachage possible avec une autre couleur.**

**De même l'aspect mat a été choisi à la majorité.**

André prendra contact avec le fournisseur ; les choix seront confirmés par le comité de pilotage du 21 août 2014.

### **2-Bancs et corbeilles à papier :**

Rappel :

2 banquettes de 3 m de longueur acier galvanisé et bois en mélèze, 1 banc de 2+1m de longueur avec un appui/plate-forme haute (d'après un dessin original de Hans Van Kooten et 3 corbeilles à papier acier galvanisé et lattes de bois en mélèze – couvercle fixe anti-sacs poubelle limitant l'accès au sac (100 l).

Choix :

Les coûts ont été présentés ainsi que des croquis présentés par les entreprises contactées.

Le choix du groupe a été (à la majorité) de prendre les devis les moins cher sans panachage possible entre les 2 chiffrages.

André recontactera les 2 entreprises associées ayant remis l'offre au coût le plus bas, afin de définir les délais. Hans Van Kooten sera associé (aide bénévole) afin de définir à l'aide de croquis et de suivi technique la conformité au dessin et aux idées initiaux

### **3-Barres à vélos :**

Après explication succincte du système : barres hautes (arceaux) en tube acier, permettant d'appuyer les vélos et d'attacher les roues et les cadres.

Les personnes présentes ont demandé un nombre limité d'arceaux (exemple : 1 devant la pharmacie et 1 après le Casino).

### **4-Arbres :**

Les personnes présentes ont précisé qu'en l'état actuel les arbres seront trop près de la voie de circulation.

Il est donc rappelé que les fosses seront agrandies de 1 m (terrasse Snack du Tunnel) et de 1,5 m pour les autres en direction des façades, afin de reculer d'autant l'implantation des arbres.

Lors du GAP n°2 : 4 essences d'arbres différentes ont été choisies pour les 4 arbres à planter : Frêne à fleurs, Euodia/Arbre à miel, Savonnier et Micocoulier de Julian (terrasse de la Crêperie du Tunnel).

A la place de l'Euodia/Arbre à miel, un Toona sinensis « Flamingo » = Cédre « Flamingo » a été proposé par André (essence moins étalée), cette arbre à croissance rapide comme celle qu'elle remplacerait présente un feuillage juvénile rose surprenant ; les feuilles une fois adultes deviennent naturellement vertes.

Cette caractéristique n'a pas choquée et cette essence pourra donc être choisie.

André contactera plus précisément la pépinière Guillot-Bourne pour les avantages et inconvénients culturels de ces 2 essences et la possibilité de planter un Micocoulier de Provence à Saillans plutôt qu'un Micocoulier de Julian.

Compte-rendu : André Oddon.